

Addiction Neuchâtel a pour but d'offrir des prestations résidentielles et ambulatoires à la population concernée par des problématiques liées à l'addiction. Addiction Neuchâtel veut permettre aux personnes concernées d'avoir la meilleure qualité de vie possible compte tenu de leurs ressources, en leur proposant des prestations, individuelles ou collectives, de prévention, de traitement, de réductions des risques et d'aide à la survie dans une vision transthéorique et multidisciplinaire. Addiction Neuchâtel désire favoriser l'insertion de ces personnes dans la communauté, en préservant ou développant leur autonomie.

Pour son secteur accompagnement, ADDICTION NEUCHÂTEL, recherche sa/son :

Responsable du domaine ambulatoire – 100%

Description du poste:

Dans le cadre de la politique cantonale et fédérale qui vise à faire face aux phénomènes liés aux addictions et autres dépendances, ainsi que dans le respect des lois et conventions régissant les conditions de travail, le responsable du domaine ambulatoire, en accord avec le Conseil de Direction (ci-après le CODIR), planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités d'accompagnement du domaine ambulatoire.

En tant que membre du CODIR et en accord avec celui-ci, le responsable du domaine ambulatoire porte la responsabilité et assure la qualité et la cohérence des prestations cliniques et thérapeutiques du domaine.

Profil souhaité :

- La fonction requiert un Master (Université ou HES) ou un titre équivalent ;
- Une connaissance approfondie des thérapies liées au domaine des addictions ;
- Une durée minimum de 4 à 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des traitements des addictions est nécessaire à l'exercice de la fonction ;
- Une très bonne connaissance du tissu socio-sanitaire est indispensable à l'exercice de la fonction ;
- Le permis de conduire est indispensable.

Type de contrat :	durée indéterminée
Lieux de travail :	La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction :	1 ^{er} octobre ou à convenir
Conditions d'engagement :	selon les conditions de la CCT-ES du canton de Neuchâtel
Délai de postulation :	24 août 2018

Votre candidature, accompagnée des documents usuels, est à adresser à : Addiction Neuchâtel « RH – postulation », M. Michel Berger, Rue des Fausses-Brayes 5, 2000 Neuchâtel ou directement par email : addiction-neuchatel.rh@ne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. François Paccolat, directeur général de la Fondation Addiction Neuchâtel francois.paccolat@ne.ch ou par téléphone au 032 886 86 00 dès le 6 août 2018.